

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 14 MAI 2012

PRÉSENTS : THIÉBAUT Pierre - PARIS Jean-Marc - PÉGUILLLET Laurence - DUBOZ Pierre - BARRAUX Jean - LAPORTE Jocelyne - JEANNEAUX Jean-Claude - SCRIVE Claire

ABSENT EXCUSÉ : GUYENOT Hervé

ABSENTS : CHATEAU Christian - MEUNIER Julien

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- D'adhérer aux services informatiques mutualisés du SIDE.C.
- D'approuver une augmentation moyenne de 2.5 % des tarifs des places de la foire d'automne.
- D'attribuer le terrain communal de l'ouïe à Mr Franck LULLIER.
- De fixer le montant du loyer mensuel du logement N°3 de la poste à 350 €.
- De modifier, pour des raisons de sécurité imposées, le règlement de la salle polyvalente.
- De fixer la période de chauffage des bâtiments communaux du 15 septembre au 15 mai.
- De déposer une candidature pour l'étude de l'aménagement foncier agricole et forestier en accord avec l'association foncière de LONGWY SUR LE DOUBS suite à la demande du conseil général.
- De donner son accord à l'affiliation du syndicat mixte Doubs-Loue au centre de gestion.
- De prendre acte du départ des locataires de l'ancien presbytère : Mr CONTESSE ET Mme GRANDVIENNOT à compter du 31/07/2012.
- De l'admission en non-valeur de deux titres irrécouvrables : famille MARTINS-CATARINO loyer décembre 2009 – 549.74 € et Mr CORTES Joaquim ordures ménagères 2007gens du voyage – 500 €.
- De réfléchir aux modifications à apporter pour la gestion des foires à compter de 2013 afin de dynamiser ces événements sources de revenus importants.
- De régulariser le contrat de Mme SQUARCETTI, dans un délai raisonnable, d'ici la loi, au regard de l'évolution des effectifs des écoles en 2012/2013.

Le Maire,
Pierre Thiébaud